



Syndicat de l'Environnement,  
la Forêt et l'Agriculture

## Compte rendu EFA-CGC

CCHSCT du 05 mai 2020

Ce CCHSCT a été présidé par le Directeur Général Bertrand MUNCH.

Noémie LE-QUELLENEC (DRH) et Éric FERRERES (DRH adjoint) représentaient l'Administration.

Début des travaux : 14h00

L'ordre du jour comportait les points suivants :

1. Avis sur les fiches SST relatives à la réouverture des sites administratifs ;
2. Point sur la reprise progressive d'activité ;
3. Méthodologie de fonctionnement du CCHSCT dans la période de déconfinement.

Préambule :

Lecture d'une motion du SNUPFEN :

*« Comme l'a précisé le Premier Ministre dans sa dernière allocution, à l'image de l'ensemble des Français, les personnels de l'ONF ne peuvent pas reprendre leurs activités à l'identique à la veille du confinement.*

*La stratégie DG doit être claire et transparente. Elle doit être déployée sur tout le territoire pour éviter les interprétations locales et mises en œuvre décalées ou basées sur des pressions hiérarchiques.*

*Nous, membres de ce CCHSCT, demandons :*

- *Une prise en compte des cartes nationales de l'évolution du COVID. Le maintien de la fermeture des locaux dans les zones rouge et orange doit être la règle. Les réouvertures des sites doivent être adaptées selon l'évolution de la pandémie dans les territoires. Le télétravail doit être privilégié en ces périodes de déconfinement.*
- *A ce que les personnels que le confinement a surexposés aux RPS (mal-être, isolement, état psychologique ébranlé, ...) pour qui un retour sur site est ardemment désiré, soient prioritairement autorisés à y retourner dans la limite d'un pourcentage des effectifs compatible avec les mesures sanitaires du COVID 19. Cette reprise doit être faite avec la*

*mise en place d'un planning accessible à tous, accompagné de la nomination d'un responsable gestionnaire par site.*

- *La programmation urgente pour l'ensemble des personnels d'une formation au déconfinement et à l'apprentissage des gestes de SST COVID.*
- *La lecture des fiches SST lors de la reprise des activités des personnels, dans les locaux par le responsable du site ou lors des activités collectives par le responsable hiérarchique.*
- *La fourniture aux intervenants d'un cahier des charges strict pour l'entretien, nettoyage des locaux. Le nettoyage doit être fait hors de la présence de personnels et donc inscrit au planning d'ouverture des sites. Il doit permettre l'intervention du prestataire dans de bonnes conditions.*
- *L'arrêt des climatiseurs afin de limiter les facteurs de propagation du virus, dans l'attente d'une étude concernant leur utilisation.*

*Une clarification des priorités de la continuité de nos activités pour les semaines à venir s'impose.*

*La santé au Travail ne se négocie pas ».*

## **1 - Avis sur les fiches SST relatives à la réouverture des sites administratifs :**

L'avis porte sur 2 nouvelles fiches SST :

- Nettoyage des locaux
- Organisation

Le DG indique que les éléments constitutifs des fiches suivent les consignes du ministère du travail pour les sites administratifs.

Ces fiches imposent un cadrage National.

Elles seront adaptées si nécessaire aux contextes Territoriaux sous la responsabilité des Directeurs Territoriaux.

Les fiches sont à l'état de projet et seront soumises au vote après modifications à apporter :

Voici les éléments importants affirmés par la Direction Générale suite à la mise en débat des fiches aux membres du CCHSCT :

- Priorité donnée au Télétravail : cette règle est réaffirmée.
- Gestion de l'espace : 1 personne par bureau.
- Climatisation : Aucune mesure INRS à ce stade, pas d'avis du MDP du siège ; on attend une évolution des consignes pour adapter les fiches en conséquence.
- L'ONF adresse son cahier des charges au prestataire externe qui lui fournira son protocole de nettoyage et le détail des produits utilisés.
- Tout sera consigné dans un tableau de bord, le premier nettoyage se fera dès le 07 mai dans les locaux vides en prévision de leur réouverture.
- Les nettoyages se feront plusieurs fois par jour et le personnel sera invité à quitter son bureau durant la phase de nettoyage. (Mise à distance obligatoire).
- Responsabilité de chaque personnel à effectuer le nettoyage des matériels partagés. (Photocopieurs...).

- Les fontaines à eau seront débranchées, charge aux personnels dans cette période sanitaire d'amener leur bouteille d'eau ; cette mesure évoluera certainement début Juin.
- La réouverture doit être très progressive et adaptée à chaque site.
- Chaque DT doit préciser ses consignes.
- Il sera demandé de tenir un planning de présence très faible pour éviter les pics de reprise sur site.
- Pas de visite sur site sans prise de rendez-vous téléphonique ou mail au préalable.
- Les livraisons et interventions externes seront limitées aux nécessités impérieuses.
- L'affichage des consignes est imposé, il devra être répétitif et sera fourni aux DT.
- Repas : interdiction de restauration en commun (micro-ondes et frigos prohibés).
- Un sens de circulation sera à mettre en place dans les bâtiments.
- Un référent COVID19 pour chaque site administratif sera nommé par le responsable de site.
- Les sites équipés de borne d'accueil devront mettre en place une barrière de type plexiglas.
- Les réunions de travail en présentiel sont toutes supprimées jusqu'à nouvel ordre.

EFA-CGC rappelle que les trousse de secours doivent être équipées de deux masques (un pour la victime et un pour le sauveteur) : La DRH nous indique que les trousse de secours sont en cours de livraison.

## **2 - Point sur la reprise progressive d'activité :**

La DRH nous donne les chiffres suivants :

- Chantiers :

90% des OF soit 1400 ont repris leur activité

100 sont sans activité

6 sont en refus de travailler.

La DRH indique que les seules problématiques liées à la reprise concernent les délais importants de réparation des outils de travail (les fournisseurs n'ont pas tous repris leur activité).

- UT :

130 UT (sur 320 au total) ont repris une activité coordonnée.

Toutes les reprises collectives ont été conditionnées par la réception totale des KITS COVID19.

C'est la règle !

Remarque : seules 4 UT ont repris les activités coordonnées en DT Grand Est.

Au 04 mai, nous dénombrons 13 infections et 76 suspicions de COVID 19.

Nous n'avons, à ce stade, pas obtenu d'informations plus précises par DT.

### **3 - Méthodologie de fonctionnement du CCHSCT dans la période de déconfinement.**

Les CCHSCT se tiendront tous les 15 jours jusqu'en Juillet avec des réunions de travail en alternance (une semaine sur deux).

Une formation sur les risques biologiques sera prochainement programmée pour les membres CCHSCT+CSSCT et étendues aux élus Territoriaux ; cette formation assurée par l'ANACT sera bien évidemment réalisée en SKYPE.

Fin des travaux 16h00.

Vos représentants EFA CGC

Patrice HIRBEC

Jean-Christophe DUMAY